



Grand Paris

N° CA-30/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025**

Le 10 octobre 2025 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 30 septembre 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Lounes ADJROUD à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Christophe RENDU à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

Étaient absents excusés : Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Malika BELARBI, Daniel PIEDDELOUP, Sabine DIDELOT.

Était présent avec voix consultative : Pierrick SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUEH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

Objet : Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de l'Office - Modifications.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2025

DÉLIBERATION

Objet : Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de l'Office - Modifications.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le précédent Règlement Intérieur du Conseil d'Administration approuvé par la délibération N°CA-02/2023 en date du 05 avril 2023.

Vu le projet d'envoi dématérialisé du dossier de convocation du Conseil d'Administration et du Bureau,

Vu la phase de test concluante,

Considérant la nécessité de le remettre à jour pour acter cette nouvelle modalité d'envoi,

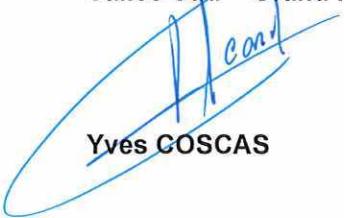
Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Adopte le nouveau Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, annexé à la présente délibération, qui annule et remplace celui acté par la délibération N°CA-02/2023 en date du 05 avril 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 17 octobre 2025
Reçue en Préfecture le 17 octobre 2025
Certifiée exécutoire le 17 octobre 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982



Véronique ALBERT
Directrice Générale